



FEDERATION FRANÇAISE  
D'EQUITATION

## REFERENTIELS D'ACTIVITES, D'EVALUATION, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

### MONITEUR D'EQUITATION

#### OPTIONS « ATTELAGE » ET « WESTERN »

[Article L6113-1](#) - Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#) - Modifié par [Ordonnance n°2019-861 du 21 août 2019 - art. 1](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées dans le répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis »

Fédération Française d'Équitation  
Parc équestre  
41600 LAMOTTE BEUVRON  
[www.ffe.com](http://www.ffe.com) - [www.metiers.ffe.com](http://www.metiers.ffe.com)  
[formation@ffe.com](mailto:formation@ffe.com)

## BLOC DE COMPETENCES N°1 : Participer au fonctionnement de la structure équestre

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>Fonction « Accueil, animation, promotion »</b></p> <p>Il/elle contribue à l'accueil du public Il/elle contribue à l'animation de la structure Il/elle contribue à la promotion des activités</p>	<p><b>C1 – Contribuer à l'accueil, à l'animation et à la promotion pour optimiser la satisfaction des clients et le fonctionnement de la structure équestre</b></p> <p>C1.1 – Participer à l'accueil des publics afin de les informer sur les équadés, les activités de la structure équestre et de les orienter en utilisant les différentes ressources mises à sa disposition</p> <p>C1.2 – Participer à l'animation en vue de dynamiser la vie de structure équestre en différenciant les moyens utilisés en fonction des attentes et des caractéristiques des publics</p> <p>C1.3 – Concourir à la promotion des activités en vue d'optimiser la fréquentation de la structure équestre en les mettant en valeur par un discours et une attitude commerciale adaptée</p>	<p><b>Production et soutenance d'un rapport d'expérience</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors d'une session de certification.</li> <li>• Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury</li> <li>• Dossier de 20 pages maximum hors annexes qui expose les activités réalisées et les compétences développées dans les domaines de l'accueil des différents publics au sein de la structure, de l'animation et la promotion de la structure, de l'organisation et de la gestion administrative et financière de la structure.</li> <li>• Présentation du rapport : 15 min max.</li> <li>• Entretien : 15 min max.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les procédures d'accueil des publics sont maîtrisées</li> <li>• Les besoins des publics sont repérés et pris en compte</li> <li>• Les actions d'animation de la structure mises en œuvre sont cohérentes avec les attentes identifiées</li> <li>• Les actions d'animation et de promotion présentées permettent d'identifier clairement le rôle du candidat et les résultats obtenus</li> <li>• Le candidat présente un bilan critique des actions conduites</li> </ul>
<p><b>Fonction « Organisation et gestion de la structure équestre »</b></p> <p>Il/elle participe à l'organisation des activités de la structure équestre Il/elle participe à la gestion du matériel et des installations de la structure équestre Il/elle participe à la gestion administrative et financière de la structure équestre</p>	<p><b>C2 – Participer à l'organisation et à la gestion pour garantir la satisfaction des clients et un fonctionnement optimal de la structure équestre</b></p> <p>C2.1 – Participer à l'organisation de la structure équestre pour proposer un programme d'activités adapté aux attentes des clients et respectant le projet de la structure équestre et en prenant en compte la réglementation en vigueur</p> <p>C2.2 – Participer à la gestion du matériel et des installations en vue d'un fonctionnement optimal de la structure équestre en garantissant la sécurisation des personnes, des pratiques et le bien-être des équadés</p> <p>C2.3 – Assurer les tâches courantes de la gestion administrative pour garantir la conformité aux différentes normes et réglementations en vigueur en respectant les procédures internes communiquées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les procédures mises en œuvre pour programmer et organiser les activités de la structure sont présentées</li> <li>• Le dossier permet de repérer les actions conduites par le candidat dans les domaines du suivi administratif et de la gestion budgétaire d'un projet d'animation</li> <li>• La réglementation en vigueur est prise en compte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les procédures de vérification de l'état du matériel et des installations sont connues et appliquées avec rigueur et régularité</li> <li>• Le programme d'entretien du matériel et des installations prescrit est mis en œuvre avec fiabilité</li> <li>• Le candidat formule des propositions d'amélioration continue en lien avec les spécificités de la structure dans les domaines de l'entretien et de la sécurisation</li> </ul>
<p><b>Fonction « Entretien et maintenance »</b></p> <p>Il/elle participe à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations de la structure équestre</p>	<p><b>C3 – Assurer l'entretien des installations et du matériel de la structure équestre dans le respect de la réglementation et de la sécurité</b></p> <p>C3.1 – Evaluer l'état du matériel et des installations pour réaliser ou proposer les réparations ou remplacements nécessaires en veillant à la sécurité des pratiquants, des équadés et des tiers</p> <p>C3.2 – Mettre en œuvre un programme d'entretien régulier du matériel et des infrastructures pour garantir leur bon fonctionnement et leur durée de vie en respectant les procédures internes communiquées</p> <p>C3.3 – Participer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan de sécurisation de la structure équestre pour garantir la sécurité des pratiquants en respectant les normes professionnelles et d'hygiène et en formulant des propositions d'amélioration</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle « Entretien et sécurisation de la structure équestre »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle</li> <li>• Evaluation assurée en contrôle continu par le tuteur ou le maître d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les procédures de vérification de l'état du matériel et des installations sont connues et appliquées avec rigueur et régularité</li> <li>• Le programme d'entretien du matériel et des installations prescrit est mis en œuvre avec fiabilité</li> <li>• Le candidat formule des propositions d'amélioration continue en lien avec les spécificités de la structure dans les domaines de l'entretien et de la sécurisation</li> </ul>

**BLOC DE COMPETENCES N°2A : Encadrer l'attelage en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>Fonction « Encadrement de l'attelage »</b></p> <p>Il /elle prépare son action d'encadrement de l'attelage</p>	<p><b>C1 – Concevoir un dispositif pédagogique pour proposer un apprentissage de l'attelage adapté aux publics encadrés et garantissant leur sécurité et le bien-être équin</b></p> <p>C1.1 – Repérer les caractéristiques des publics, de la cavalerie d'école et de l'environnement pour élaborer des objectifs adaptés en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin</p> <p>C1.2 – Mobiliser les connaissances et techniques de l'attelage pour concevoir un cycle, une séance, une animation en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin</p> <p>C1.3 – Définir une progression pédagogique au sein d'un cycle et d'une séance d'attelage pour planifier la progression des pratiquants en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin</p>	<p><b>Production et soutenance d'un dossier pédagogique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors d'une session de certification</li> <li>• Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury</li> <li>• 4 progressions pédagogiques dont une au moins s'adresse à un public enfant et une au moins s'adresse à un public adulte, portant sur la préparation aux galops fédéraux de meneur</li> <li>• Entretien : 20 min</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les caractéristiques des publics et de la cavalerie, les moyens matériels et l'environnement, sont pris en compte pour élaborer des dispositifs pédagogiques adaptés</li> <li>• Les analyses techniques présentées s'appuient sur les connaissances techniques de référence</li> <li>• Les progressions et les méthodes pédagogiques sont cohérentes avec le contexte identifié, les exigences techniques et de sécurité</li> </ul>
<p><b>Fonction « Encadrement de l'attelage »</b></p> <p>Il/elle réalise son action d'encadrement de l'attelage pour tous publics</p> <p>Il/elle veille à la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p>	<p><b>C2 – Conduire en sécurité un cycle d'apprentissage, une séance d'attelage pour optimiser la progression des pratiquants en garantissant leur sécurité et le bien-être équin</b></p> <p>C2.1 – Choisir des situations d'apprentissage adaptées pour mettre en œuvre une progression pédagogique en attelage en respectant les exigences de sécurité et le bien-être des équidés</p> <p>C2.2 – Utiliser des méthodes pédagogiques, des consignes et une communication adaptées pour favoriser la réussite des participants en respectant les exigences de sécurité de le bien-être animal</p> <p>C2.3 – Adapter son intervention pour prendre en compte l'évolution des pratiquants et du contexte de mise en œuvre en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle « Conduite de séance en sécurité »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors d'une session de certification</li> <li>• Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury</li> <li>• Thème, niveau et public précisés au candidat par le jury.</li> <li>• Préparation : 60 min</li> <li>• Séance : 20 min</li> <li>• Entretien : 10 min</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La progression pédagogique proposée est cohérente avec le thème, le niveau et le public de la séance</li> <li>• Les méthodes pédagogiques, les consignes et la communication utilisées lors de la séance, permettent un apprentissage efficace et sécurisé dans le respect de la déontologie</li> <li>• Les situations pédagogiques mises en œuvre sont respectueuses des règles de sécurité et du bien-être des équidés</li> <li>• Le candidat adapte son intervention à la progression des pratiquants et au contexte de mise en œuvre</li> <li>• Le candidat présente un bilan et une analyse structurée de la séance</li> <li>• L'analyse présentée intègre la progression et la satisfaction des participants à la séance</li> <li>• Le candidat présente une analyse des enjeux de sécurité</li> <li>• Le candidat propose un bilan réflexif de son action d'éducateur sportif et le cas échéant des pistes de remédiation</li> </ul>
<p><b>Fonction « Encadrement de l'attelage »</b></p> <p>Il/elle évalue et rend compte de son action</p>	<p><b>C3 – Evaluer un cycle d'apprentissage, une séance d'attelage en vue d'améliorer sa pratique professionnelle et la satisfaction des pratiquants en repérant les améliorations potentielles en matière de sécurité et de bien-être équin</b></p> <p>C3.1 – Utiliser une méthode d'analyse structurée pour évaluer le déroulement d'un cycle d'apprentissage, d'une séance en sécurité en repérant les éléments essentiels pour l'atteinte des objectifs</p> <p>C3.2 – Evaluer la progression et la satisfaction des participants pour ajuster les objectifs et méthodes pédagogiques utilisées en intégrant les exigences de sécurité et le bien-être animal</p> <p>C3.3 – Evaluer son action en vue d'améliorer sa pratique professionnelle en proposant des pistes de remédiation aux problèmes rencontrés</p>		

**BLOC DE COMPETENCES N°2W : Encadrer l'équitation western en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>Fonction « Encadrement de l'équitation western »</b></p> <p>Il /elle prépare son action d'encadrement de l'équitation western</p>	<p><b>C1 – Concevoir un dispositif pédagogique pour proposer un apprentissage de l'équitation western adapté aux publics encadrés et garantissant leur sécurité et le bien-être équin</b></p> <p>C1.1 – Repérer les caractéristiques des publics, de la cavalerie d'école et de l'environnement pour élaborer des objectifs adaptés en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin</p> <p>C1.2 – Mobiliser les connaissances et techniques de l'équitation western pour concevoir un cycle, une séance une animation en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin</p> <p>C1.3 – Définir une progression pédagogique au sein d'un cycle et d'une séance d'équitation western pour planifier la progression des pratiquants en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin</p>	<p><b>Production et soutenance d'un dossier pédagogique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors d'une session de certification</li> <li>• Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury</li> <li>• 4 progressions pédagogiques dont une au moins s'adresse à un public enfant et une au moins s'adresse à un public adulte, portant sur la préparation aux galops fédéraux de westerner</li> <li>• Entretien : 20 min</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les caractéristiques des publics et de la cavalerie, les moyens matériels et l'environnement, sont pris en compte pour élaborer des dispositifs pédagogiques adaptés</li> <li>• Les analyses techniques présentées s'appuient sur les connaissances techniques de référence</li> <li>• Les progressions et les méthodes pédagogiques sont cohérentes avec le contexte identifié, les exigences techniques et de sécurité</li> </ul>
<p><b>Fonction « Encadrement de l'équitation western »</b></p> <p>Il/elle réalise son action d'encadrement de l'équitation western pour tous publics</p> <p>Il/elle veille à la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p>	<p><b>C2 – Conduire en sécurité un cycle d'apprentissage, une séance d'équitation western pour optimiser la progression des pratiquants en garantissant leur sécurité et le bien-être équin</b></p> <p>C2.1 – Choisir des situations d'apprentissage adaptées pour mettre en œuvre une progression pédagogique en équitation western en respectant les exigences de sécurité et le bien-être des équidés</p> <p>C2.2 – Utiliser des méthodes pédagogiques, des consignes et une communication adaptées pour favoriser la réussite des participants en respectant les exigences de sécurité de le bien-être animal</p> <p>C2.3 – Adapter son intervention pour prendre en compte l'évolution des pratiquants et du contexte de mise en œuvre en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle « Conduite de séance d'équitation western en sécurité »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors d'une session de certification</li> <li>• Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury</li> <li>• Thème, niveau et public précisés au candidat par le jury.</li> <li>• Préparation : 60 min</li> <li>• Séance : 20 min</li> <li>• Entretien : 10 min</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La progression pédagogique proposée est cohérente avec le thème, le niveau et le public de la séance</li> <li>• Les méthodes pédagogiques, les consignes et la communication utilisées lors de la séance, permettent un apprentissage efficace et sécurisé dans le respect de la déontologie</li> <li>• Les situations pédagogiques mises en œuvre sont respectueuses des règles de sécurité et du bien-être des équidés</li> <li>• Le candidat adapte son intervention à la progression des pratiquants et au contexte de mise en œuvre</li> <li>• Le candidat présente un bilan et une analyse structurée de la séance</li> <li>• L'analyse présentée intègre la progression et la satisfaction des participants à la séance</li> <li>• Le candidat propose un bilan réflexif de son action d'éducateur sportif et le cas échéant des pistes de remédiation</li> </ul>
<p><b>Fonction « Encadrement de l'équitation western »</b></p> <p>Il/elle évalue et rend compte de son action</p>	<p><b>C3 – Evaluer un cycle d'apprentissage, une séance d'équitation western en vue d'améliorer sa pratique professionnelle et la satisfaction des pratiquants en repérant les améliorations potentielles en matière de sécurité et de bien-être équin</b></p> <p>C3.1 – Utiliser une méthode d'analyse structurée pour évaluer le déroulement d'un cycle d'apprentissage, d'une séance en sécurité en repérant les éléments essentiels pour l'atteinte des objectifs</p> <p>C3.2 – Evaluer la progression et la satisfaction des participants pour ajuster les objectifs et méthodes pédagogiques utilisées en intégrant les exigences de sécurité et le bien-être animal</p> <p>C3.3 – Evaluer son action en vue d'améliorer sa pratique professionnelle en proposant des pistes de remédiation aux problèmes rencontrés</p>		

**BLOC DE COMPETENCES N°3 : Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer l'éducation, l'utilisation et l'entretien de la cavalerie d'école dans le respect de son bien être**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>Fonction « Soins des équidés »</b> Il/elle participe aux soins journaliers et périodiques des équidés Il /elle veille au bien-être de la cavalerie d'école</p>	<p><b>C1 – Réaliser les soins des équidés afin de garantir leur santé et leur intégrité physique et morale en mettant en œuvre les mesures sanitaires adaptées</b> C1.1 – Assurer les soins quotidiens des équidés pour favoriser leur bien-être en mobilisant les connaissances et techniques adaptées C1.2 – Evaluer l'état physique et moral des équidés pour adapter les soins à leurs besoins en se préoccupant de leur bien-être et de leur sécurité C1.3 – Appliquer les procédures et la réglementation en vigueur pour assurer le convoyage d'équidés en garantissant leur bien-être et leur sécurité</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle «Soins des équidés et suivi de la cavalerie»</b> • Au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle • Evaluation assurée en contrôle continu par le tuteur ou le maître d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les soins des équidés sont assurés avec rigueur et régularité dans le respect de leur bien-être et des règles sanitaires en vigueur</li> <li>• Le candidat ajuste les soins en fonction de l'état physique et moral des équidés</li> <li>• La réglementation et les procédures de sécurité sont appliquées lors du convoyage d'équidés</li> </ul>
<p><b>Fonction « Emploi de la cavalerie d'école »</b> Il / elle évalue la cavalerie d'école Il / elle planifie le travail de la cavalerie d'école</p>	<p><b>C2 – Assurer le suivi de la cavalerie d'école pour gérer sa charge de travail en prenant en compte les aptitudes et le comportement des équidés</b> C2.1 – Mobiliser les connaissances en vue du suivi et de la gestion de la cavalerie d'école en prenant en compte les particularités de chaque équidé C2.2 – Evaluer l'adaptation de la cavalerie d'école à son utilisation pour maintenir son intégrité en repérant ses caractéristiques et son état de forme C2.3 – Planifier l'utilisation de la cavalerie d'école pour préserver son intégrité en prenant en compte le niveau de dressage, le comportement et les risques d'emploi</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le candidat attribue les équidés d'école en fonction de l'utilisation visée</li> <li>• Le travail de la cavalerie d'école est planifié et adapté pour préserver son intégrité physique et morale</li> </ul>
<p><b>Fonction « Emploi de la cavalerie d'école »</b> Il/elle travaille la cavalerie et planifie son utilisation en fonction de l'activité envisagée</p>	<p><b>C3 – Conduire le travail de la cavalerie d'école en vue d'une utilisation optimale par les pratiquants en préservant son intégrité physique et morale</b> C3.1 – Concevoir un programme de travail, une séance, adaptés en vue de permettre une utilisation adaptée par les pratiquants en respectant les modes d'apprentissage des équidés C3.2 – Mettre en œuvre en sécurité le travail d'un équidé d'école en vue de développer ou de renforcer des apprentissages en adaptant les objectifs en fonction des aptitudes de l'équidé et de l'utilisation visée C3.3 – Evaluer les effets du travail mené sur un équidé d'école pour adapter le programme de travail en adaptant les objectifs en fonction des aptitudes de l'équidé et de l'utilisation visée</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle «Démonstration technique travail d'un équidé d'école»</b> • Lors d'une session de certification • Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury • Diagnostic : 5 min • Séance de travail d'un équidé commentée: 15 min • Entretien : 10 min max</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le candidat démontre une maîtrise technique de niveau Amateur 2</li> <li>• Le candidat présente un diagnostic structuré et pertinent de l'équidé</li> <li>• Les objectifs de travail de l'équidé sont cohérents avec le diagnostic proposé</li> <li>• La séance de travail de l'équidé permet d'optimiser son utilisation ultérieure par des élèves</li> <li>• Les règles de sécurité sont mises en œuvre lors de la séance de travail</li> <li>• Le candidat présente un bilan structuré et pertinent du travail mené sur l'équidé et une proposition de programme de travail</li> </ul>